



Réunion du Conseil Municipal du mercredi 6 septembre 2023

Présents : Sébastien Buisson, Patrice Lambert, Noémie Kaitandjian, Patrick Pacaud, Alexia Nicolas-Brun, Roland Bois, Corinne Mandier, Gilles Palué (secrétaire de séance).

La réunion débute à 20h.

Démission d'Isabelle Alexandre, notre 2^e adjoint :

Personne ne souhaite reprendre le poste d'Isabelle. Une longue discussion s'ensuit sur comment répartir les tâches qu'elle réalisait, et qui veut faire quoi. Une solution pourrait être l'élection d'élus délégués aux différentes commissions qui étaient rattachées au poste de 2^e adjoint.

Quelle que soit la formule retenue (laisser le poste vacant, le supprimer, élire des délégués, ou ne rien faire), la préfecture demande que le changement soit officialisé sous quinzaine. Une nouvelle réunion du conseil est donc programmée pour le mardi 19 septembre 2023.

Carrière Fromant :

Un projet de carrière de graviers est lancé sur la commune de St-Bonnet, au lieu dit Le Sabot - Aux Vallins (extrême sud de la commune, proche de St-Lattier). La carrière aura une emprise de 10 ha, dont 3,5 ha exploités, durée 30 ans, profondeur 24 m, pour une extraction de 40 à 50 000 t/an. Un chemin sera créé pour les camions, qui aboutira à peu près en face du viaduc de l'autoroute de St-Lattier. L'enquête publique prévoit que les municipalités des communes limitrophes donnent leur avis. Le conseil suit l'avis de St-Bonnet et vote unanimement pour ce projet.

Salle des fêtes :

- Roland et Bruno ont testé une auto-laveuse sur batterie pour remplacer l'ancienne laveuse de la salle des fêtes, qui est très fatiguée et capricieuse. Montant 3750 € HT. Accord unanime du conseil.
 - Plusieurs menuiseries de la façade nord de la salle des fêtes sont en mauvais état (un battant, et les portes). Roland a fait faire un devis estimatif auprès de l'entreprise REY, pour les 4 châssis avec battants + 2 portes, en alu laqué, de manière à ce qu'un coup de peinture sur les menuiseries restantes conservent l'harmonie. Estimation à environ 16 000 €.
- Corinne rappelle qu'il y a aussi la peinture et les sols à revoir, sans compter l'isolation. Il serait plus judicieux de tout lister et de tout programmer dans une réfection globale plus susceptible de bénéficier de subventions.

Inauguration église prévue le 23 septembre 2023 :

Isabelle a fait tirer les cartes d'invitation. Discussion sur les modalités pratiques de l'apéritif. Environ une centaine de personnes prévues.

Divers

- Corinne propose que la municipalité ait une carte bleue, ce qui serait plus souple pour des petits achats imprévus, quand le temps manque pour créer un compte chez un fournisseur. Elle creusera la question pour un prochain conseil.
- Le grade de Bruno doit être réajusté pour rester dans le clous. Vote pour unanime. De toute manière c'est obligatoire.
- L'association Yahkia sollicite la municipalité pour un éventuel don financier. Le conseil ne donne pas suite, mais continuera avec joie de prêter la salle des fêtes à Yahkia lors des marches nocturnes.
- Les élus du conseil municipal sont conviés à la présentation du PADD du PLUI.
- L'Ets Barracand est intervenue cet été pour le désherbage du cimetière. La municipalité envisage un enherbement des allées.
- Pour cette rentrée 2023, il y a 20 élèves à l'école de Montagne.
- Corinne lance l'idée que le feu d'artifice pourrait avoir lieu en hiver, vers Noël, vu les sécheresses répétitives en été qui l'empêche d'être tiré. Peut-être le 22 décembre, le même soir que la décoration du sapin de la Dynamo. A confirmer avec l'artificier.

Questions diverses :

- Sébastien a suivi les travaux de goudronnage de l'entreprise BAJAT, qui a repris cette année les 3/4 des routes de la commune par rapport à la liste prévue. L'année prochaine, la reprise des routes pourrait être poursuivie en commençant par le nord, qui avait été suivi par l'Ets CHEVAL l'an passé, avec plus ou moins de succès.
- Discussion sur l'entretien, voire la remise en état des chemins ruraux. La loi prévoit que c'est à la charge des propriétaires des parcelles limitrophes. A distinguer des chemins communaux, qui sont à la charge de la commune, et dont la quasi totalité est goudronné. Il serait bien de prévoir un encart dans le prochain écho de Montagne.

Fin de la réunion à 23h.